

Surveillance régionale des nuisances

Outils de surveillance

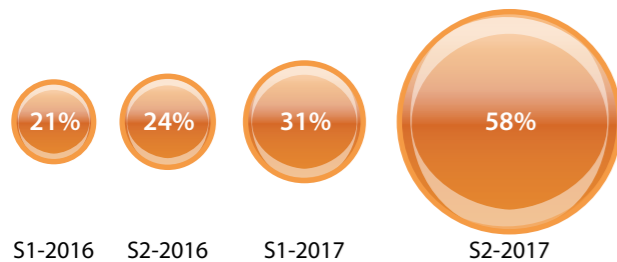
- jury de nez, constitué de riverains bénévoles, formé à reconnaître les odeurs ; participe aux observations des nuisances olfactives une semaine par mois
- recensement spontané des nuisances, telles que les odeurs, le bruit, les fumées... par l'ensemble des riverains de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Outils de communication

- site Internet : www.sro-paca.org*
 - application Signalement Air sur Android et Apple
 - numéro de téléphone dédié : 04 42 02 45 75
- * le site devrait évoluer au cours de l'année 2018

Utilisation de l'application Signalement Air en hausse

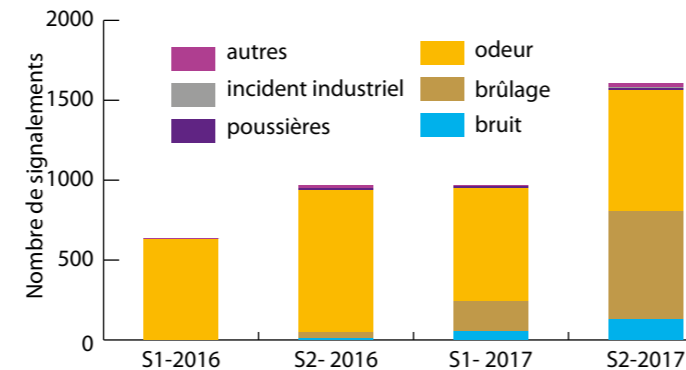
L'application a été mise en ligne en juin 2015. Elle permettait jusqu'en décembre 2015 de signaler seulement les nuisances olfactives. Depuis janvier 2016, d'autres nuisances (brûlage de déchets verts, incident industriel, bruit...) peuvent également être déclarées en temps réel, en tout point de la région. La part des nuisances signalées via le mobile est en hausse depuis la mise en ligne de l'application.



Part des nuisances déclarées par Signalement Air du 1^{er} semestre 2016 au 2^e semestre 2017

Evolution des nuisances

Les odeurs restent les gênes les plus déclarées, notamment car ce sont les premiers signalements intégrés dans les bases de données d'Air PACA. Le bruit et le brûlage (bois, jardin) sont les autres nuisances les plus citées. Le brûlage, bien qu'interdit, est toujours pratiqué. Il est à l'origine de troubles du voisinage (odeurs et fumées) et d'importantes émissions de substances polluantes dont les gaz et les particules.



Evolution des différentes nuisances du 1^{er} semestre 2016 au 2^e semestre 2017

Jusqu'à la fin du premier semestre 2017, les rapports de signalements concernaient essentiellement les odeurs. Au cours du 2^e semestre 2017, le nombre de rapports liés au brûlage (78) est presque deux fois plus élevé que celui lié aux odeurs (42). De très nombreux brûlages ont été recensés en automne/hiver 2017 sur les Alpes-Maritimes.

Surveillance des odeurs

Lettre des odeurs - Région PACA
Janvier 2018



Evolution des informations liées aux odeurs

La lettre des odeurs de janvier 2018 est le dernier numéro. L'information trimestrielle relative à la surveillance régionale des odeurs sera, en 2018, plus régulière et plus zoomée sur les territoires. En effet, au cours du premier semestre, les données sur les odeurs deviendront des informations :

- relatives à toutes les nuisances (odeur, bruit, fumée...),
- mensuelles,
- départementales.

Les chiffres-clés et les actualités de la surveillance régionale des nuisances seront intégrés aux bulletins mensuels par territoire, auxquels vous pourrez vous abonner gratuitement, sur le site Internet www.airpaca.org, rubrique «Recevez nos bulletins» en bas de la page d'accueil.

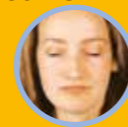
(suite en page 4).

➤ Appel à "bénévoles"

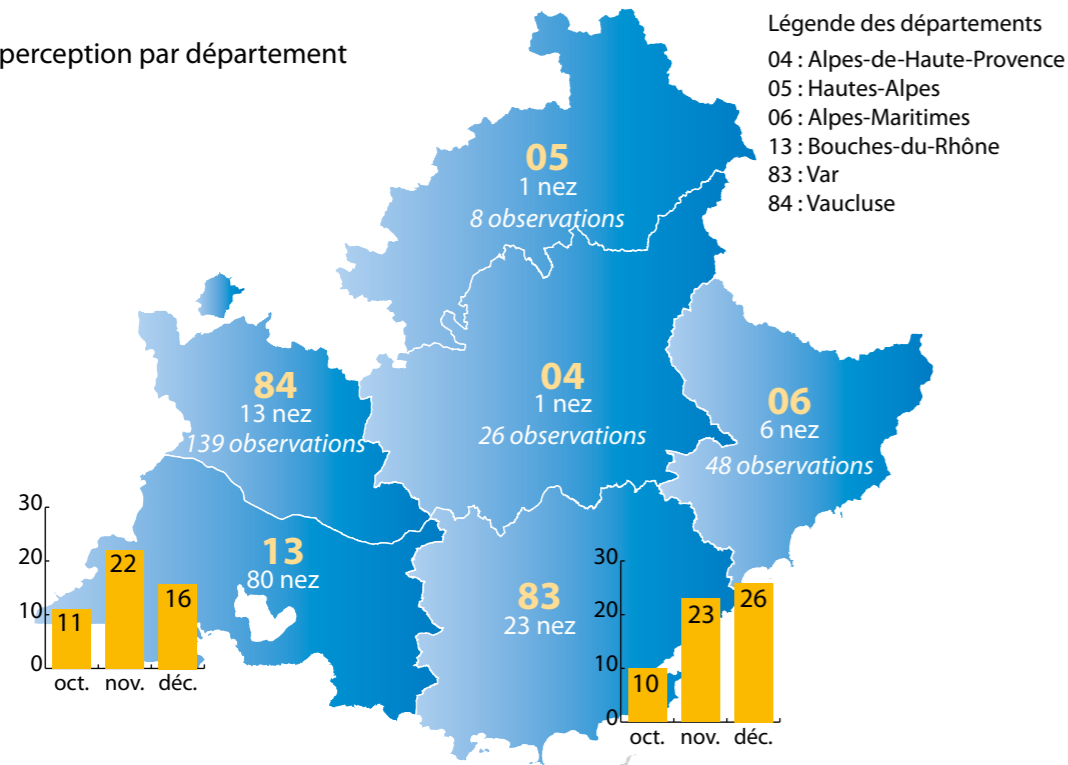
La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

➤ Signalez une gêne olfactive

04 42 02 45 75
www.sro-paca.org



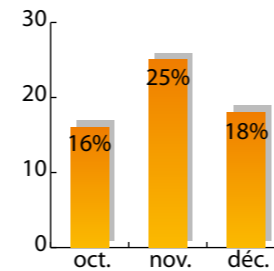
Taux de perception par département



Jury de nez

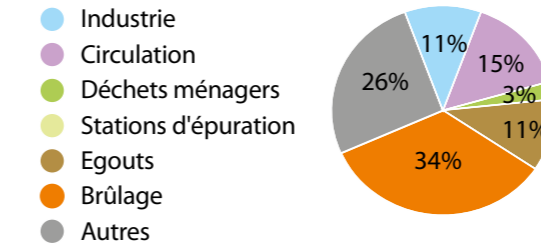
Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception régional moyen est de 20 %, c'est-à-dire qu'en moyenne deux observations sur 10 ont donné lieu à la perception d'une odeur ce trimestre. Ce taux est en constant par rapport au trimestre précédent.



Origine des odeurs perçues par les nez bénévoles

Les odeurs les plus citées sont liées au brûlage, en très forte hausse par rapport au trimestre précédent. Les odeurs liées à la circulation sont également en hausse, celles liées à l'industrie et classées dans « autres » sont en baisse.



Glossaire

Observation : le fait de « renifler » l'air extérieur.

Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.

Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

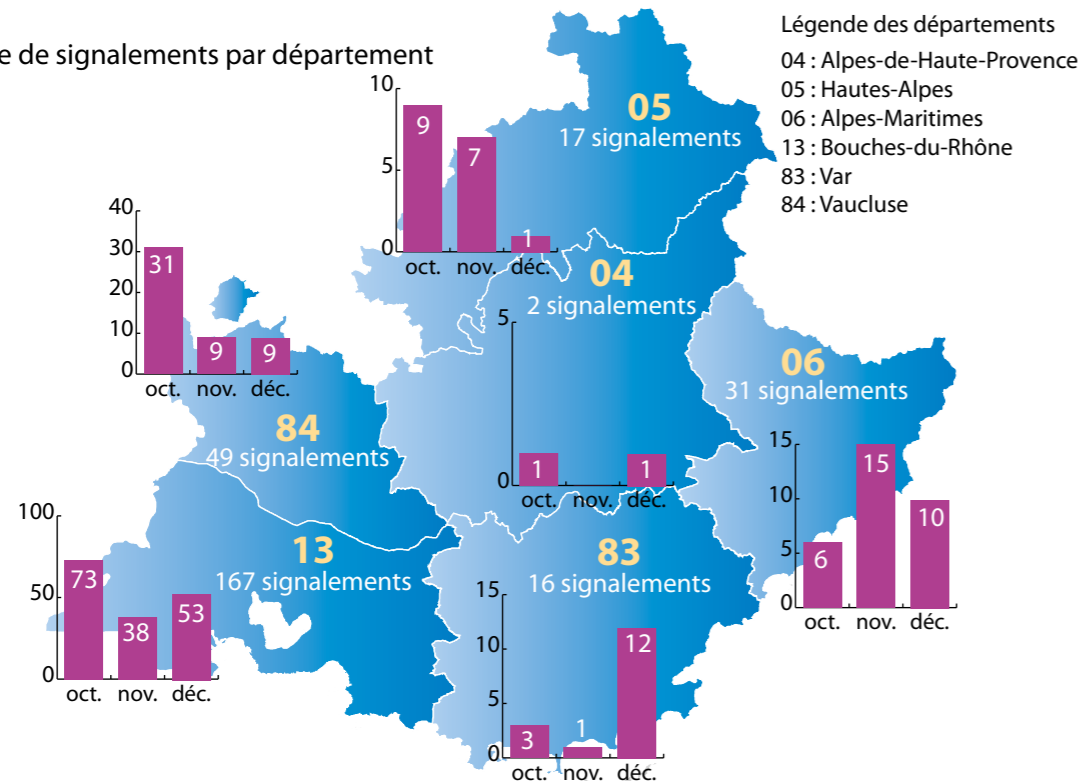
Zoom jury

Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 37.

Nombre d'observations entre octobre et décembre 2017 : 1753.

Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 6.

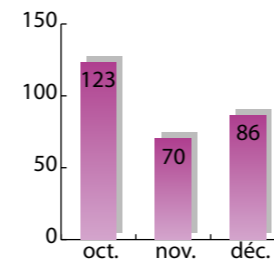
Nombre de signalements par département



Signalements

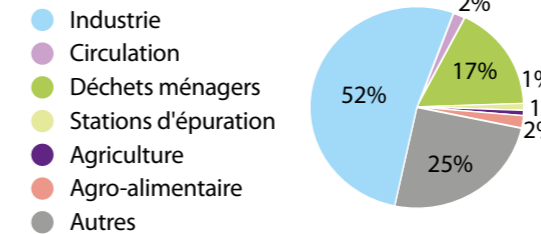
Nombre de signalements recensés

Près de 280 signalements ont été recensés au cours du 4^{ème} trimestre, nombre en baisse par rapport aux deux trimestres précédents.



Origine des signalements

Les odeurs les plus ressenties sont liées au secteur industriel. Contrairement au cours du trimestre précédent, la part de ces odeurs est en baisse, celle liée aux odeurs « autres » sont en hausse.



Glossaire

Un rapport de signalements est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois signalements d'origine industrielle sont recensés au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Zoom signalements

- Rapports de signalements « odeurs » : 15 au cours du trimestre (77 au total en 2017).

Le Thor est la commune la plus concernée (5 rapports) au cours du 4^{ème} trimestre 2018.

- Communes ayant connu le plus de signalements : Marseille (27), Grasse (23), Meyreuil (17), Le Thor (17), Martigues (16) et Gardanne (15).